

**RADAR PÉDAGOGIQUE DU GUÉ DU LOIR**  
 Statistiques Période du 28/07/16 au 23/01/17  
**Nombre de véhicules par jour**

	Sens Vendôme Montoire	Sens Montoire Vendôme
Lundi	872	1052
Mardi	1121	1119
Mercredi	1169	1108
Jeudi	1169	1110
Vendredi	1237	1157
Samedi	1220	1043
Dimanche	989	824



Vitesse moyenne **53 km/h**  
 Excès de vitesse **57 %**  
 Vitesse maximale enregistrée **133 km/h**



**N° 47**

**AVRIL 2017**

**MAIRIE DE MAZANGÉ**

**Horaires d'ouverture :**

Lun., Mar., Jeu., Ven. : 14 à 17h

Mercredi : 9h à 12h

**Tél. :** 02.54.72.00.27

**Fax :** 02.54.72.11.48

**Email :** mairie.mazange@wanadoo.fr

**Web :** <http://www.mazange.fr>

**CHANTIER DE L'ÉGLISE : POSE DU PARAPLUIE**

L'utilisation d'une énorme grue mobile MK88 a été nécessaire pour installer un « parapluie » de 30 mètres de long à environ 24 mètres de hauteur pour protéger l'église contre les intempéries le temps des travaux.



*D'autres photos sur [www.mazange.fr](http://www.mazange.fr) et [www.facebook.com/egliseMazange](http://www.facebook.com/egliseMazange)*

**INCIVILITÉS**

Depuis quelques mois, de nombreuses incivilités ont été constatées dans notre commune, carreaux cassés, feux près de la salle des fêtes, lavoir et toilettes publiques, tags sur les murs de la distillerie et sur des voitures de particuliers, panneaux vandalisés. Des ruches ont été également renversées par 2 fois.

Et dernièrement, l'ascenseur de la salle des fêtes : la porte vitrée a été prise pour cible. La mairie déplore de tels actes qui sont intolérables et qui de plus, occasionnent des frais supplémentaires pour la commune.



**BUDGET 2017 - CONSEIL DU 27/03**

Des taux d'imposition stables en 2017.

Taxe d'habitation : 14,60%

Taxe foncière : 21,25% (bâti), 49,69% (non bâti)

(en euros)	Compte administratif 2016 Dépenses	Recettes	Budget primitif 2017
Fonctionnement	480 212	693 451	667 939
Investissement	154 949	194 914	795 786
Assainissement Fonctionnement	43 991	46 651	53 728
Assainissement Investissement	33 079	57 919	69 166

**AGENDA DE PRINTEMPS**

**Avril**

23 : Rallye pédestre ASCM

**Mai**

08 : Commémoration du 08 mai 1945

21 : Triathlon des Coteaux du Vendômois

**Juin**

24 : Feu de la St Jean

**Juillet**

02 : Fêtes des Ecoles (Fortan)

13 : Soirée moules-frites suivie d'un bal

14 : Festivités avec jeux au pré communal



## CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 24 janvier 2017, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- Mandaté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loir et Cher pour négocier le contrat d'Assurances des risques statutaires du personnel.
- Décidé de solliciter le SIDELC pour qu'il soutienne l'effacement des réseaux de distribution d'énergie électrique BT, d'éclairage public et de télécommunication au « Gué du Loir.
- Sollicité la subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour des travaux de sécurisation voirie et d'accessibilité ERP au « Gué du Loir ».
- Approuvé la subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) soit 105 764.73 €, pour les travaux de restauration de la Nef de l'Eglise de Mazangé.
- Validé le devis de la Sté VIATEC de Vendôme de 11 400 € H.T pour la maîtrise d'œuvre Aménagement Sécurisation « Gué du Loir ».
- Renouvelé le contrat vérification maintenance du Défibriateur à la société SAS CARDIOP de Clermont Ferrand pour 184 € HT par an.
- Validé le devis de l'EURL ACROPOLE de Vendôme de 3 880.00 € H.T pour les honoraires d'architecte concernant la mise aux normes PMR de la mairie et des WC public derrière la mairie.
- Accepté le devis de l'entreprise ENGIE INEO pour l'ajout de points lumineux : rue de la Fontaine et rue de la Distillerie pour 1 333,00 € HT.

Lors de la séance du 8 mars 2017, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- Approuvé la convention d'instruction des documents d'urbanisme avec le Comité d'Agglomération de Territoires Vendômois.
- Validé la nouvelle délibération concernant les agents recenseurs afin qu'il soit payé en deux mensualités, sur les sommes prévus initialement dans la délibération N°59 du 7 décembre 2016.
- Validé la délibération fixant les indemnités de fonction des élus en référence à l'indice brut terminal de la fonction publique, suivant le décret N° 2017-85 du 26 janvier.
- Donné son accord au SIDELC pour le lancement de l'opération d'effacement des réseaux de distribution électrique BT, d'éclairage public et de télécommunications au « Gué du Loir » en lui transférant temporairement la maîtrise d'ouvrage.
- Voté les subventions aux associations.
- Validé le devis de la Sté SANDRÉ de Villiers sur Loir pour l'achat d'une débroussailleuse de 2 460,00€ T.T.C.
- Validé le devis de la Sté SANDRÉ de Villiers sur Loir pour l'achat d'un broyeur de végétaux de 2 880,00€ T.T.C.
- Validé le devis de l'entreprise SARL LHUILLIER de Lunay, associée à l'entreprise LES GATES BRAISES de Mazangé (41) pour la création du ravier renforcé sous le pont de la Fontaine d'un montant de 9 487.21 € TTC.
- Créé un poste d'agent technique en contrat CAE (Contrat Accompagnement à l'Emploi).

### Affaires diverses :

- la demande de M. Bourcier pour des panneaux à « Vauracon », a été validée.
- la Maison sise 8 route de Vendôme au « Gué du Loir » a été estimée par les Domaines à 97 000 €.

*(Toutes précisions complémentaires peuvent être trouvées en mairie)*



## ASSOCIATIONS LOCALES

### ASCM :

Composition du bureau :  
Président d'honneur : Patrick BRIONNE  
Président : Eduard SIEGERS  
Vice-président : Michel MIGNO  
Secrétaire : Laetitia LESPAGNOL  
Secrétaire-adjoint : Ringo MASSONNEAU  
Trésorière : Véronique SIEGERS  
Trésorière-adjoint : Marie-Christine BOUR  
Administration : Monique ROGER,  
Jean-Marie GAILLARD, Yann SIEGERS,  
Damien THEBAUT

**Comité des fêtes :** rendez-vous le 24 juin!



Installation du feu de St Jean



Le bureau du Comité des Fêtes

### Ensemble et solidaires :



« Pot au feu »

Assemblée générale en janvier : de nouveaux adhérents ont rejoint l'association.  
Sortie à Chécý : 68 personnes ont apprécié le spectacle de danses aux couleurs de la Cordillère des Andes. Dates à retenir :  
14 avril : goûter avec animations.  
12 juin : voyage au canal de Briare et le Guédelon.  
Juillet : journée au carrousel de Saumur.

### Jeux Inter-Villages

Les jeux prévus le 18 juin 2017 à Mazangé n'auront pas lieu en raison des élections législatives ce jour là.  
Ils ont été repoussés au dimanche 17 juin 2018. Toutes les communes concernées ont répondu présentes pour l'année prochaine.



Gagnants du concours des maisons fleuries

### Carte Nationale d'identité

La carte nationale d'identité sécurisée (CNI) est désormais délivrée par les mairies de

- Vendôme (Hôtel de ville) : sur rendez-vous au 02.54.89.42.00
- Montoire : 02.54.85.22.57
- Mondoubleau : 02.54.80.76.00

Pré-demande en ligne possible sur le site  
<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Toiture de la distillerie après travaux